

LE MOT DU MAIRE

PIERRE SUZZARINI

QUI VEUT SAVOIR ?

QUI VEUT COMPRENDRE ?

Beaucoup d'expressions sur les besoins d'informations, sur les besoins d'échanges ; sur le fait de connaître ou de méconnaître tel ou tel sujet de la politique municipale. Ce regain de curiosité, d'interrogation, d'intérêt pour la chose publique est à mes yeux un signe fort de vitalité démocratique. C'est primordial pour une vie en société.

- À Mens, nous avons mis en place des outils :
 - Une page coup de cœur, coup de gueule dans le TUM.
 - Un temps d'expression à chaque fin de conseil municipal.
 - Des commissions ouvertes à qui veut. Ce jour, elles regroupent plus de 10% de la population.
 - Une permanence libre avec les élus le samedi matin.
 - Toutes les demandes de rendez-vous, individuelles ou collectives, sont honorées dans des délais rapides.
 - Les sollicitations dans les quartiers et les hameaux ont aussi une écoute favorable.
- J'en conviens, il manque les réunions publiques qui n'ont pu se dérouler en ce temps de crise sanitaire. Les vœux devraient avoir lieu début janvier. Des rencontres publiques dans le cadre de «Petites Villes de Demain» vont également débuter début 2022 avec des rendez-vous réguliers.

Ce projet de réaménagement du centre bourg concernera des lieux de rencontres et de lien social. Les prémices sont la future maison des associations et la réflexion sur un tiers lieu de coworking.

- Les différents articles dans ce numéro du TUM (et les autres) montrent que toute personne qui le souhaite obtient en toute transparence les informations voulues. Mais il y a aussi des principes de réalité. Nous devons respecter des délais légaux de diffusion de certaines informations notamment en urbanisme. Nous devons impérativement rester sur l'intérêt collectif, et la temporalité d'une collectivité publique est différente de l'attente de chacun.

Je déplore que notre société ait perdu sa politique de raison et que chacun soit sur une position de réaction. Je déplore que la parole scientifique soit balayée au détriment d'informations aléatoires glanées sur les réseaux sociaux et autres informations « amicales ». Oui, je suis favorable à toute forme d'échange entre les citoyens mais dans une volonté de construction et non de blocage. À ce jour, toute personne, pour peu qu'elle s'en donne la peine et quel que soit son statut, a accès à l'information et à une participation à la construction municipale.

Alors ? Savoir ? Comprendre ?

ET QUI VEUT CO-CONSTRUIRE ?



* Photo Jean-Oscar EWAND.

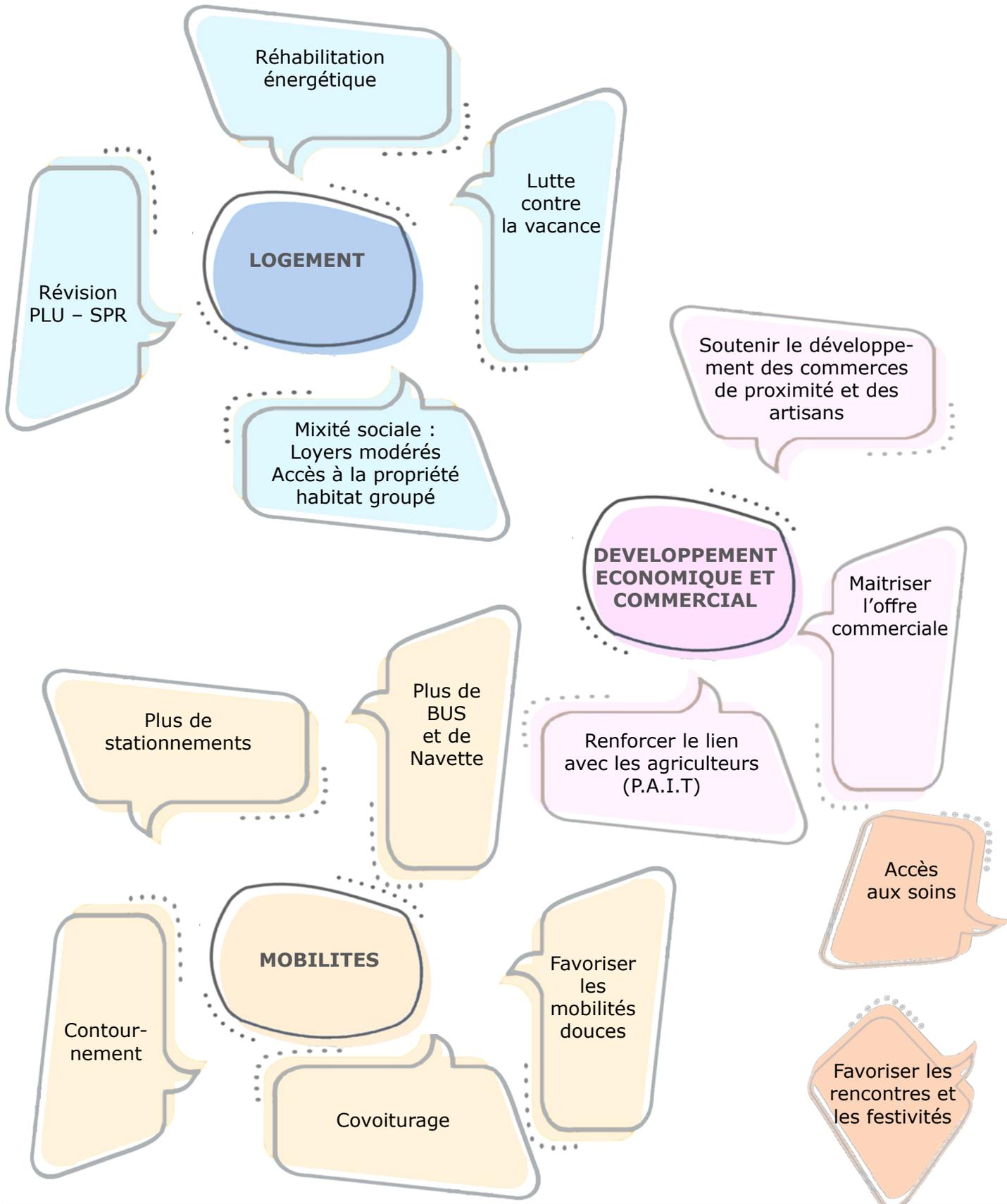
Souvenir d'un super concert avec Adama Dramé, en partenariat avec le festival Les détours de Babel

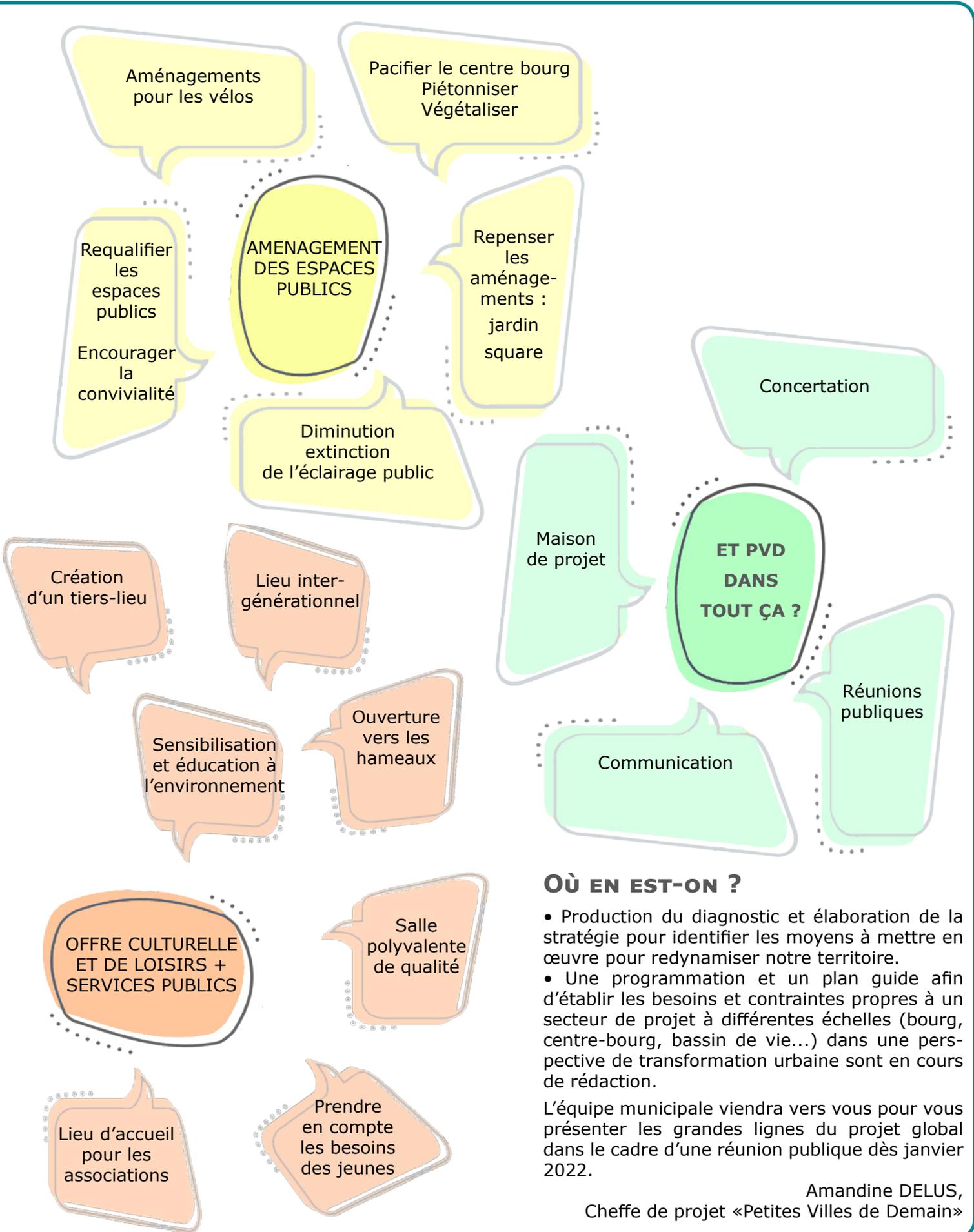
- 02 INFOS MUNICIPALES
- 06 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 COURRIER DES LECTEURS
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



Petites villes
de demain

Ce mois de novembre, notre rendez-vous « Petites villes de Demain » sera consacré à la synthèse des retours des questionnaires que nous vous avons distribués en début d'année. Nous tenons à vous remercier pour votre implication afin de faire de Mens, un village qui nous ressemble et nous rassemble.





OÙ EN EST-ON ?

- Production du diagnostic et élaboration de la stratégie pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour redynamiser notre territoire.
- Une programmation et un plan guide afin d'établir les besoins et contraintes propres à un secteur de projet à différentes échelles (bourg, centre-bourg, bassin de vie...) dans une perspective de transformation urbaine sont en cours de rédaction.

L'équipe municipale viendra vers vous pour vous présenter les grandes lignes du projet global dans le cadre d'une réunion publique dès janvier 2022.

Amandine DELUS,
Cheffe de projet «Petites Villes de Demain»

LE POINT SUR LES ACQUISITIONS FONCIÈRES ET LES TRAVAUX

Les derniers conseils municipaux ont mandaté le maire pour faire différentes acquisitions.

- Nous avons acquis une toute petite parcelle de terrain dans le cadre des travaux du jardin de la cure. Ceux-ci ont commencé et une ouverture au public est envisagée avant la fin de l'année.

- Nous nous sommes portés acquéreurs d'une maison place de la Halle. Cela nous permet d'une part la maîtrise foncière sur un lieu stratégique de Mens et d'éviter notamment que le pas de porte ne se transforme en habitation. Notre projet est de faire une maison des associations :

- Pour permettre à Radio Dragon de pérenniser son lieu d'activité.

- Pour accompagner plusieurs associations importantes et structurantes du territoire qui ont un salarié et ainsi leur donner un lieu administratif et permettre une mutualisation des moyens.

- Pour faire un pôle d'appui pour toutes les autres associations mensoises.

- Le dernier achat concerne des parcelles de forêt dans le Châtel au-dessus de Menglas. Cette acquisition ne se fait pas pour que Mens soit une commune d'activité économique forestière, même si le fonctionnement doit être à l'équilibre, mais pour des raisons climatiques, environnementales et éducatives.

Nous avons une responsabilité quant à la préservation du paysage, à la préservation de la biodiversité, à la réflexion sur les plantations futures en fonction de l'évolution du climat. Nous nous devons d'avoir des forêts entretenues pour leur bonne santé et leur sécurité incendie.

Ce sera également un lieu d'apprentissage et d'éducation pour les scolaires et les adultes avec l'accompagnement de l'ONF. Autant d'objectifs qui sont difficilement tenables avec le morcellement actuel des parcelles forestières. Les familles concernées par ces ventes tenaient tout particulièrement à une reprise par la collectivité publique pour conserver et augmenter cette zone unitaire pour toutes ces raisons.

- Pour information, l'acquisition du terrain de l'ex silo de la coopérative, validée en conseil municipal du mois de mars n'est toujours pas conclue. Le dossier est chez le notaire choisi par la coopérative.

Vous avez pu constater que les travaux de reprise des évacuations d'eau au pied de Mens donnent toute satisfaction ; nous n'avons pas eu de débordement lors des dernières très fortes pluies.

Les travaux d'extension du collectif d'entraide sont également en cours pour une livraison cet automne.

Et pour être complet, les travaux d'amélioration du captage de la source de la Vanne et du réservoir des Brachons font l'objet d'une étude par un cabinet dédié. Ce dossier auquel nous sommes associés est porté par la commune de St Baudille et Pipet.

Pierre Suzzarini

DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE

Le mois dernier un nouveau columbarium (Édifice où l'on place les urnes funéraires) a été installé au cimetière.



Celui en place depuis 2012 étant bientôt saturé, la municipalité a opté pour un monument supplémentaire de 15 compartiments.

Les 2 monuments et la nouvelle plaque apposée au jardin du souvenir sont de matériaux et coloris identiques.

La municipalité a voulu ainsi préserver l'harmonie de cet espace cinéraire dédié au recueillement des familles.

Marc Dolci

AUTRES ACTIONS DES AGENTS ET DES ÉLU-E-S EN OCTOBRE :

- Poursuite du travail sur la création d'espaces de travail et d'activités partagées suite à l'étude menée sur le Trièves par un bureau d'études à la demande de la CCT. Mens ressort comme la commune la plus adaptée pour créer un tiers-lieu. Visite de 2 tiers-lieux au Sappey et aux Adrets. Acquisition du bâtiment de Radio Dragon.

- Modification du nom et du fonctionnement de la Commission d'Aide aux Décisions d'Urbanisme maintenant mensuelle et animée par le service d'urbanisme.

- Journée de sensibilisation des techniciens et des élus aux valeurs du Site Patrimonial Remarquable, avec le CAUE, l'Architecte des Bâtiments de France et sa collaboratrice.

- Inauguration de l'expo «Les nouvelles pousses du Trièves» de «Trièves Transitions Ecologie» rue du Breuil commentée par Rémy Bacher.

- Point sur les travaux de réparations et améliorations à prévoir à la piscine et au terrain de foot.

- Participation à la mise en place d'un réseau autour du deuil, et de la prévention du suicide.

- Mise en place d'un parcours d'orientation en partenariat avec le collègue.

- Avancée dans le projet d'équipement d'une cuisine partagée dans la Salle des Sagnes.

- Participation au Festival du film du pastoralisme suivi d'un débat avec un représentant de Terre de Liens et des producteurs locaux.

Gentiane Vernay

RECENSEMENT

Notre commune sera recensée en 2022 et pour cela, nous serons accompagnés par l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette enquête se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

Le recensement permet de mieux connaître la population de la commune (nombre d'habitants, âge, profession, conditions de logement...). De ces chiffres découlent aussi la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat au budget communal ou les politiques à mettre en place pour répondre à l'évolution de l'âge de la population (infrastructures scolaires, logements,...).

Il est donc important que cette collecte de données se passe bien et que les données collectées soient justes.

À cet effet, nous recrutons 4 agents recenseurs qui auront pour mission de distribuer et récupérer les questionnaires.

La période de travail sera de 4 semaines (de mi janvier à mi février) incluant un temps de formation puis un temps de collecte demandant une disponibilité quotidienne y compris le samedi. Vous pouvez, dès aujourd'hui, déposer votre candidature (CV et lettre de motivation) au secrétariat de la mairie avant le 24 novembre.

Dominique Gavillon



MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
 secretariat@mairie-de-mens.fr
 http://www.mairie-de-mens.fr
 Ouverture au public : du lundi au
 vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
 de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :
 Maison médicale : 04 76 34 62 30
 P. Péchoux : 06 18 05 39 91
 V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
 04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT
 FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
 Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50



Rappel : Avec cet outil très simple à télécharger sur votre ordi ou smartphone, vous vous tenez informés en temps réel de l'actualité de votre commune, et des alertes en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire, les élus, les citoyens et entre citoyens.



FINANCES PUBLIQUES

Depuis le 1er septembre, les services de la Trésorerie de Mens ont été transférés au Service de Gestion Comptable de la Mure.

Un bureau de la mairie de Mens a été mis à disposition pour accueillir la Conseillère aux Décideurs Locaux dont les fonctions sont exclusivement dédiées aux élus du Trièves et à leurs équipes.

L'accueil du Public est reporté sur le SGC de la Mure, sur rendez-vous :

19 Avenue du Docteur Tagnard 38350 LA MURE

Tél : 04 76 81 03 31

Mail : sgc.la-mure@dgfip.finances.gouv.fr

• **Vous pouvez effectuer le paiement de vos factures locales** (eau, cantine, etc...) chez un partenaire agréé :

- VIVAL ALIMENTATION à Lalley
- TABAC PRESSE CHALVIN à MONESTIER DE CLERMONT
ou par tout autre moyen de paiement figurant sur votre facture : paiement par internet (carte bancaire ou prélèvement), envoi d'un chèque au centre d'encaissement de Créteil ou au SGC de la Mure.

• **Pour les questions concernant votre impôt**, vous pouvez contacter le 0809 401 401 (appel non surtaxé).

• **Pour un accueil physique** de premier niveau sur vos démarches en ligne (questions simples, aide à la prise de rendez-vous, création d'un compte personnel, accès à vos documents fiscaux, paiement en ligne...) :

- la Maison du Département / France services à Mens (sur rendez-vous) 435 rue Docteur Senebier à MENS - 04 80 34 85 00 - du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;

- le Bureau de poste / France services à Monestier-de-Clermont 142 Grand Rue, 38650 Monestier-de-Clermont - 04 76 34 36 13 ou 06 33 97 55 80 -

le matin du mardi au samedi de 8h30 à 12h, l'après-midi les mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h, le mercredi de 14h à 16h.

• **Concernant le calcul et/ou le paiement de votre impôt**, le Service des Impôts des Particuliers

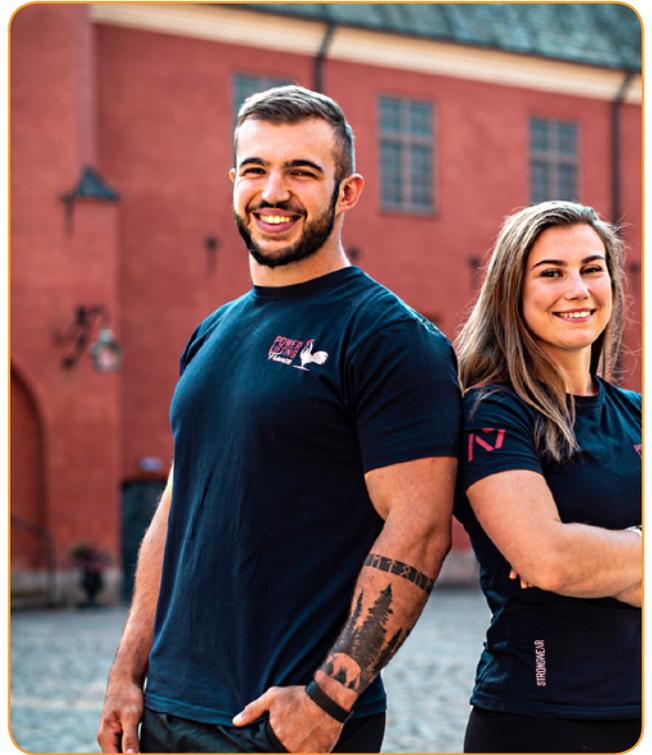
de Grenoble Oisans-Drac vous reçoit sur rendez-vous au :

38 Avenue Rhin et Danube

38047 GRENOBLE CEDEX 2

Tél : 04 76 39 39 19

ou www.impots.gouv.fr, rubrique Contact.



LA FRATRIE PEYRAUD À L'HONNEUR SUR LA SCÈNE MONDIALE EN FORCE ATHLÉTIQUE.

Lors des Championnats du Monde de Force Athlétique qui se sont déroulés le 28 septembre à Halmstad en Suède, Nicolas et Clara Peyraud sont devenus « la fratrie la plus forte du monde ».

En effet, les frère et sœur ont respectivement concouru dans la catégorie des Juniors -105 kg et dans la catégorie des Juniors -69 kg.

Nicolas réalise ce qu'on appelle dans notre discipline un match parfait en validant 8 barres sur les 9 demandées.

Il réalise un Squat à 307,5 kg, un Développé-Couché à 200 kg et enfin un Soulevé de Terre à 332,5 kg.

Avec ce total de 840 kg, Nicolas décroche la première place et devient ainsi le nouveau Champion du Monde de sa catégorie ainsi que le 3ème meilleur athlète toutes catégories de poids confondus !

Quant à Clara, ce fut un match très serré.

Elle réalise un Squat à 167,5 kg, un Développé-Couché à 107,5 kg et un Soulevé de Terre à 206,5 kg décrochant ainsi le Record du Monde sur ce mouvement !

Elle est sacrée Vice-championne du Monde avec un total à 481,5 kg, à seulement 2kg de la première place obtenue par l'athlète suédoise.

Cela reste un résultat très positif étant donné que Clara n'a que 19 ans et que ce fut sa première compétition dans la catégorie Junior.

Nicolas et Clara préparent désormais les Championnats d'Europe qui auront lieu début décembre à Vasteras, en Suède également.

Clara P

PORTES D'ENTRÉE ET LINTEAUX À MENS

"Qu'elle soit noble ou paysanne, la porte d'entrée a toujours eu un double rôle, fonctionnel et symbolique, de mise en relation et de protection. La porte extérieure du logis paysan du Trièves était traitée avec soin : la dalle du seuil, les jambages, et le linteau en pierres taillées, ainsi que le vantail étaient l'occasion d'exprimer la position de la famille et de son besoin de protection. Le vantail en bois était garni de clous forgés qui prenaient parfois, au-delà de leur fonction, un rôle décoratif. Des décors : initiales du premier propriétaire, année d'achèvement de la maison, métier de l'artisan, éventuelles représentations symboliques, étaient souvent gravés sur le linteau. Il arrivait que des inscriptions ou des dessins soient peints sur la porte ou sur la façade, au-dessus d'une fenêtre ou sous la passée de toiture..." [in Patrimoine en Isère —Trièves, p172]

En réalité, aujourd'hui les portes anciennes sont moins nombreuses que lors du premier inventaire de 1995 réalisé par les équipes du Musée dauphinois : en mauvais état, et surtout difficiles à rendre isolantes, une bonne partie a été remplacée par des menuiseries industrielles. Le règlement du Secteur Patrimonial Remarquable (SPR ex AVAP, ex ZPPAUP) recommande pourtant de les conserver, mais ce n'est manifestement pas suffisant...

Quant aux dates, il faut être prudent, les maisons de Mens ont souvent été reconstruites rapidement à la suite des incendies, et lire «1645» par exemple veut simplement dire que le linteau a été gravé cette année-là, et a probablement été réutilisé. Il faudrait aussi parler des volets, et des boîtes aux lettres... !

Quelques exemples



rue st-martin



jardin du temple



rue du temple

rue du bourg¹

à Ser Clapi



rue de la halle



place de la halle



Rue de l'ancienne cure



rue du bourg



rue de l'ancienne poste

Sources : Patrimoine en Isère et Relevés AMT

¹ Rue du Bourg, fragment d'un linteau reconstitué en jambage de porte.



Prochaine collecte le :

Vendredi 3 décembre
De 16 h 30 à 19 h 45
Salle multi activités des Sagnes à MENS

La prise de rendez-vous est recommandée

- L'application des mesures barrières et de distanciation sont maintenues mais le passe sanitaire ou le test PCR n'est pas demandé.
- Afin de garantir une sécurité optimale sur nos collectes, nous recommandons aux donateurs de s'inscrire sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>
- Une forte baisse des dons est sensible depuis quelques mois. Soyez au rendez-vous !!!

La Présidente,
 Annie Chevillard



QUOI ? C'ÉTAIT DÉJÀ LA SIXIÈME ASSEMBLÉE POPULAIRE TRIÉVOISE SAMEDI 9 OCTOBRE SOUS LA HALLE ?

Le temps passe... et les assemblées ne se ressemblent pas. Certes, c'est le groupe triévois du CNNR qui donne l'impulsion, qui fait relais, qui donne la main aussi, mais à chaque fois, c'est carte blanche pour l'organisation !

- C'est justement ce que souhaite ce groupe : que chacun et chacune se sente libre d'apporter ses questionnements, ses ras-le-bol et ses envies d'agir. Cela en fait un espace-temps pour discuter et trouver du soutien pour ses idées, des collègues pour agir et inventer.

Ce fut une jolie assemblée de rentrée, entre retrouvailles et nouvelles rencontres, à l'écoute des petits mots, poèmes, annonces, déclarations et coups de gueule récoltés lors du marché de Mens et lâchés par la crieuse et le crieur publics. Nous étions une quarantaine de personnes.

- C'était aussi l'occasion de faire le point sur les collectifs politiques d'ici et d'ailleurs, et notamment sur les questions :

- des antennes et du non-sens écologique, sanitaire, économique et social de la 5G (collectif Trièves Info 5G) ;
- des travaux sur la route entre Col de la Croix-Haute et Col du Fau qui, sous couvert de meilleure sécurité, augmenteront le trafic et détruiront des espèces protégées (collectif Les Lichens) ;
- de nos sensibilités aux ondes, de celles de nos enfants et de tout le vivant (association Milligauss)

- du droit au silence dans nos campagnes (groupe de réflexion en cours de construction) ;
- du terrassement illégal d'une zone naturelle à Mens (collectif C.R.E.ME : creme.mens2021@gmail.com) ;
- de l'encouragement des habitats réversibles (qui n'artificialisent pas le sol, sans fondations en dur) en collaboration avec les mairies (groupe Habitats Réversibles) ;
- du soutien aux 25 personnes triévoises, professionnelles de santé, suspendues pour impasse sanitaire et sans revenus (soutenez la cagnotte solidaire) ;
- des élections présidentielles : combien de candidat-es, qui et pour quel programme ? (lien avec la Primaire populaire) ;
- du soin à la terre et à l'eau : solutions alternatives d'assainissement de l'eau (collectif Terre Eau En Trièves) ;
- de l'accueil des réfugié-es dans le Trièves et de leurs occupations durant ces longues journées sans avoir le droit de travailler pour un salaire déclaré (association CART).

Tout ça c'était déjà une belle rentrée !

- Maintenant, on continue ! notamment via l'adresse email cnnr-trieves_38@riseup.net, pour :

- avoir plus d'infos et les contacts sur les groupes de réflexion ;
- recevoir les actualités des collectifs et autres questions, en demandant de s'inscrire à la liste de discussion/communication ;
- faire partie de l'équipe d'organisation de la prochaine assemblée (cette fois on change de village !)

Merci à toutes et tous, équipe organisatrice, équipe soutien, participantes et participants, postiers et postières de petits mots, à la municipalité de Mens et aux habitants et habitantes de la place de la Halle !

L'équipe d'organisation
 de la 6ème assemblée populaire triévoise.



AUTO-DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE ACCOMPAGNÉ, ET MAINTENANT ON FAIT QUOI ?

Atelier d'échange sur la campagne ADÉA.
Mercredi 17 novembre.
18h30 à l'espace culturel de Mens

L'enjeu de l'amélioration énergétique des logements n'a jamais été aussi actuel !

Ces derniers mois ont vu les prix de l'énergie monter en flèche. Et il est à craindre que ceux-ci continueront à grimper dans le futur. Et les factures d'énergie s'alourdir considérablement, gréver les budgets et rendre de plus en plus courantes les situations de précarité énergétique. Pour autant si l'augmentation de l'énergie paraît inéluctable, des solutions existent pour maîtriser ses consommations et préserver son confort thermique.

L'hiver dernier l'association Kerléa a mené une campagne d'auto diagnostic accompagné, une démarche originale pour mieux comprendre ses consommations d'énergie et identifier des solutions.

Cette trentaine de diagnostics, réalisés par des habitant-es sur le centre bourg, est un terreau fertile pour identifier les pistes d'améliorations de ces logements typiques de la construction traditionnelle mais aussi en général les différents types de bâti du Trieves, en lien avec son climat montagnard.

Pour partager la synthèse issue des diagnostics, échanger sur les solutions possibles d'amélioration, et imaginer les suites possibles, vous êtes invités à participer à l'atelier « ADÉA ... et maintenant on fait quoi ? » : Un atelier d'échange et d'actions en lien avec les commissions énergie et logement.

Ce temps d'échange permettra de faire le point sur les différentes problématiques identifiées et surtout d'étudier les pistes d'améliorations possibles : isolation, rénovation globale, normes architecturales, bricolage, achat groupé etc. Et ainsi contribuer à l'amélioration de votre habitat, à la réduction des consommations d'énergies, et à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cet atelier participatif et convivial est ouvert à toutes les mensoises et tous les mensois qui se posent des questions sur leur habitat. Il n'est pas nécessaire d'avoir forcément réalisé son auto-diagnostic, venez avec vos idées et vos envies !

Plus d'information : accueil de la mairie
ou par mail : Kerlea.org / yvan.bidalot@kerlea.org

LE DEUIL, ET SI ON EN PARLAIT ?

Il n'existe pas un deuil mais des deuils, tous singuliers.

Notre relation collective à la mort a énormément évolué ces dernières décennies. Derrière l'injonction contemporaine du « bien mourir », des mutations profondes sont en cours.

Le mot « deuil » est souvent employé mais son sens, sa temporalité, son processus sont méconnus. Sa réalité resterait-elle taboue ? Chacun est amené à vivre la mort d'un proche, qu'il soit dans sa sphère familiale, mais également dans sa sphère sociale (un ami, un voisin, un habitant que l'on croise régulièrement, un collègue ...).

Mieux comprendre le deuil, mettre des mots, c'est se donner des ressources pour faire face au chagrin, à la peur, à la culpabilité, à la colère. C'est pouvoir mieux comprendre et vivre cette épreuve pour ensuite la surmonter, personnellement comme collectivement.

Martin Julier-Costes, socio anthropologue, vous propose d'échanger autour d'une soirée conférence le mercredi 08 décembre prochain, à 19 heures, au cinéma de Clelles.

Renseignements: MIXAGES 04 76 34 27 02

Téléthon

Événement caritatif créé afin de lutter contre la myopathie et financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires, le téléthon aura lieu cette année

LES 3 ET 4 DÉCEMBRE.

Lors du marché de Mens, le samedi 4 décembre, l'association Rochassac vendra son traditionnel boudin et vin chaud et s'associera cette année encore avec la commission « Vie Quotidienne » qui proposera des pommes cuites à la vente, pour accompagner le boudin.

Nous vous attendons nombreux pour récolter des dons.

Florence Lorenzi



Projet pour
l'emploi
participatif
et solidaire

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR LONGUE DURÉE, UNE SOLUTION!

PEP'S TRIÈVES: LES DERNIÈRES INFOS

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée a débuté en 2016 sur 10 territoires. L'objectif est de créer de l'emploi pour répondre à des besoins non satisfaits en utilisant le financement habituellement dévolu à la rémunération des demandeurs d'emploi. L'idée est de partir des envies et compétences des demandeurs d'emploi. En France, plusieurs millions de personnes sont privées d'emploi ou contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne. Cette année l'expérimentation va être étendue par la loi à 50 nouveaux territoires.

Dix mille habitants dans le Trièves, 366 chômeurs de longue durée recensés, sans emploi depuis plus d'un an, dispersés et souvent isolés dans les 27 communes. Ce nombre ne tient pas compte des « invisibles », personnes non recensées. L'ambition du projet Pep's Trièves (Projet pour l'Emploi Participatif et Solidaire) : faire en sorte d'arriver en quelques années à ce qu'il n'y ait plus de chômeurs de longue durée: « Chacun a le droit d'obtenir un emploi ».

L'association Pep's Trièves se mobilise pour la candidature du Trièves, portée par la Communauté de communes et le Département. Demandeurs d'emploi, élus, artisans, collectivités territoriales, services sociaux, associations, habitants travaillent ensemble au dossier de candidature. Il faut prouver que le Trièves peut accueillir une Entreprise à But d'Emploi (EBE) viable, en faisant correspondre les besoins exprimés dans le territoire avec les envies et les compétences des chômeurs de longue durée. Le temps de travail est toujours choisi dans une démarche de volontariat.

Le dossier de candidature se finalise sur la base du cahier des charges désormais publié, avec la préfiguration de l'Entreprise à But d'Emploi, sa gouvernance, ses locaux et la solidité économique des activités proposées, non concurrentielles localement. Pour et avec les chômeurs, la candidature de Pep's Trièves va permettre de créer les emplois locaux de demain, répondant aux besoins sociaux et écologiques du Trièves contribuant ainsi à son dynamisme économique.

Une de nos équipes a contacté l'ensemble des mairies du Trièves pour qu'elles connaissent encore mieux notre projet d'EBE et le soutiennent sous différentes formes. La publication de cet article dans votre journal municipal en est une conséquence, grâce au

très bon accueil que les mairies ont réservé à Pep's Trièves.

Une autre équipe travaille auprès des entrepreneurs locaux car l'EBE sera un interlocuteur pour répondre à certains des besoins non satisfaits des entreprises. Celles-ci pourront aussi aider l'EBE (mutualisation, logistique, formation).

Des contacts ont lieu également avec les associations, afin qu'elles s'impliquent dans ce projet comme certaines le font déjà. Quand les moyens humains ou financiers manquent au sein des associations, des prestations des futur(e)s salarié(e)s de l'EBE, à tarif négocié en fonction des moyens, seront possibles.

Pep's Trièves poursuit les études de faisabilité par domaines d'activités prédéfinies, non concurrentielles localement : valorisation de ressources glanées ou récupérées via des produits de qualité, activités agro-environnementales, services aux habitants, associations, entreprises et collectivités, etc... Ces activités font l'objet d'expérimentation : ateliers de fabrication, différentes prestations...

L'équipe de salarié(e)s de Pep's Trièves vient de s'étoffer grâce notamment aux subventions de la Communauté de Communes du Trièves, du Département de l'Isère, de communes du Trièves et d'EDF. Ces postes permettent d'animer l'association, de coordonner les études de faisabilité, l'expérimentation et la rédaction du dossier de candidature.

Vous êtes demandeur d'emploi, allocataire du RSA, bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé... et avez envie de participer à ce projet ambitieux, alors rejoignez-nous. Le projet vous intéresse, venez découvrir, inventer et/ou tester avec nous les futures activités de l'EBE (ateliers de fabrication, services...).

Contact :

Sylvain : 07 66 71 52 29

ou par mail: tzcl.d.trieives@gmail.com

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur notre site : <https://peps-trieives.com>

Notre association est ouverte à tous ! Pour construire ensemble notre avenir Triévois, car nul n'est inemployable ! Vous pouvez adhérer à prix libre et faire des dons financiers et matériels.

L'équipe de Pep's Trièves



NOUS VOUS PROPOSONS DES FORMATIONS

Guide du composteur du 15 au 19 novembre 2021
ou du 7 au 11 février 2022
à Mens

Gaspiillage alimentaire le 29 octobre 2021
ou le 18 mars 2022
à Grenoble

CONTACT

formation@trieves-compostage.fr
06 38 64 01 22

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE 1,2,3, SOLEIL

SAMEDI 27 NOVEMBRE

De la maternelle à l'élémentaire, l'école associative et laïque 1,2,3, Soleil propose une pédagogie en lien avec la nature et les arts.

Venez nous rencontrer autour d'ateliers pour enfants et grignotis.

Accueil de 9h30 à 12h30

Ateliers enfants à 10h

Présentation de la pédagogie à 11h

Mens, 5 place de la Mairie

De 13h30 à 15h sur inscription :

Présentation du fonctionnement associatif de l'école.

Echanges sur le développement de l'école.

contact@ecole123soleil.org

07 61 66 71 26



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

LE SAMEDI 20 NOVEMBRE À 17H

au Centre Culturel de Mens

Le festival 2021 a rencontré un vif succès malgré la situation sanitaire. Des projets formidables sont en préparation pour 2022.

Pour maintenir ses activités annuelles, soutenir l'équipe artistique et technique, préparer la 18ème édition, Mens Alors ! doit nécessairement accueillir de nouveaux membres dans son CA sans quoi les projets en cours de programmation et le prochain festival ne pourront pas avoir lieu.

Nous vous invitons à venir soutenir l'existence de cette association du territoire. Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association .

Noël : 06 435 435 92

Sébastien : 06 89 13 00 32

Maud : 06 75 03 61 29

Hello assos, (ou collectifs)

Pensez chaque mois à nous communiquer vos nouveautés, rendez-vous, informations pratiques (au format PDF / Texte / PNG)...

Attention à la date limite de dépôt en dernière page !

MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE

LES RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE 2021

PERMANENCES

Architecte Conseil

vendredi 5 novembre

sur RDV : 04 76 34 44 29

Espace Info Energie (AGEDEN)

jeudi 18 novembre

sur RDV : 04.76.14.00.10

ADIL (infos liées au logement)

jeudi 18 novembre

sur RDV : 04.76.53.37.30

Permanence "Territoire Zéro Chômeurs"

projet Pep's

infos : 06.73.69.55.57

Centre de planification familiale

avec une conseillère conjugale

Rendez-vous à caler avec le/la conseiller(e)

sur RDV : 04 76 81 47 04

ou cpef@ch-lamure.fr

CAFÉ DES PARENTS

**SAMEDI 6 NOVEMBRE DE 10H À MIDI
À L'ÉCOLE DE CLELLES**

Pour échanger sur les sourires et les craquages du quotidien, pour comprendre les mécanismes de ce qui se joue avec mon enfant, pour partager les rires et les questionnements avec d'autres parents...

... Un p'tit café ?

avec Claire Gonzalez et Béatrice Perdrix

ATELIERS INFORMATIQUES

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2021

AVEC L'ASSOCIATION EPN

Quatre cycles d'ateliers de mise à niveau en informatique. Niveau débutant bienvenu.

LE REPAS D'ISABELLE

LUNDI 8 NOVEMBRE DE 09H À 14H

Des habitants cuisinent ensemble un repas qui est partagé le midi.

Venez pour cuisiner à Mixages dès 9h ou juste pour le déjeuner.

Une chaussette passe à la fin du repas dans laquelle vous pouvez glisser une pièce.

SORTIE D'AUTOMNE EN FAMILLE

VENDREDI 5 NOVEMBRE DE 10H30 À 16H30

Au programme : Visite d'une champignonnière, avec Roberto qui nous accueille à la Ferme des 3 cols, et nous invite à découvrir son métier : cultiver des champignons, notamment des pleurotes et des shiitakés.

Puis atelier préparation d'un dessert au cuiseur solaire avec l'association Trièves Transitions Ecologie.

covoiturage possible / repas tiré du sac

EXPO PHOTO

EX-YOUGOSLAVIE 2007 : IMAGES D'UN ÉCLATEMENT
DE FABRICE JEJCIC

DU 22 OCTOBRE AU 17 DÉCEMBRE

VERNISSAGE LE 12 NOVEMBRE DE 18H À 21H

visite : lundi - mardi - jeudi de 8h45 à 17h30



MIXAGES - Espace de vie sociale

153, rue du Dr Senebier 38710 Mens

04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr



AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE DE MENS

ORGANISÉ PAR PROCHAINE SORTIE ET L'ÉCRAN VAGABOND DU TRIÈVES



« MOURIR PEUT ATTENDRE »

de Cary Joji Fukunaga avec Daniel Craig, Rami Malek, Léa Seydoux. 2h43

Bond a quitté les services secrets et coule des jours heureux en Jamaïque lorsque son vieil ami Felix Leiter de la CIA débarque pour solliciter son aide... : il s'agit de sauver un scientifique qui vient d'être kidnappé. Mais la mission se révèle bien plus dangereuse que prévu et Bond se retrouve aux trousseaux d'un mystérieux ennemi détenant de redoutables armes technologiques...

**Dimanche 7 novembre
18h30**

« EIFFEL »

de Martin Bourboulon avec Romain Duris, Pierre Deladonchamps. 1h49

Le gouvernement français demande à Gustave Eiffel, au sommet de sa carrière, de créer quelque chose de spectaculaire pour l'Exposition Universelle de 1889 à Paris. Mais Eiffel ne s'intéresse qu'au projet de métropolitain. Tout bascule lorsqu'il recroise son amour de jeunesse. Leur relation interdite l'inspire à changer l'horizon de Paris pour toujours.

**Dimanche 21 novembre
18h30**



Renseignements : www.ecranvagabond.com / prochainesortie.mens@gmail.com / 06 23 77 25 18
 Passe sanitaire / Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€ Abonnement : 7€

LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h
 Mercredi : 14h - 17h30
 Jeudi : 16h - 19h
 Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr

APOCALYPSE



Gérard Dangles est né le 25 décembre 1946 à Paris, au pied de la butte Montmartre. Informaticien à la retraite, il trouve enfin le temps de se livrer à une passion qu'il n'a jamais pu assouvir durant sa vie professionnelle, l'écriture.

C'est dans le Trièves, petit territoire paradisiaque dans le sud du Dauphiné, qu'il a pu enfin laisser courir sa plume et son imagination.

Après Symbiose et Tout Baigne, ses deux premiers romans, il nous propose avec Apocalypse le premier volet d'une étrange histoire.

Apocalypse est né d'une opposition amicale entre un genre scientifique qui ne croit qu'en ce qui est formellement établi et l'auteur qui laisse envoler son imagination fertile qui brise les certitudes. Léonard de Vinci a inventé le parachute, Jules Verne le sous-marin, Einstein a révolutionné les notions de temps et d'espace. Il y a encore beaucoup de nouvelles frontières qui peuvent se rompre, et pas seulement des frontières scientifiques. L'impossible n'est qu'un état temporaire qui n'attend que celle ou celui qui va le délivrer de ses chaînes.

Tout est relatif, c'est ce que tente d'illustrer ce roman.

Disponible à La Palpitante et au Mille feuilles.

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

La Vie Communale
Mairie de Mens

Opération Maison des associations immeuble « Radio Dragon »

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs points ont été soumis au vote des conseillers mais l'un d'entre eux a plus particulièrement attiré notre attention. Il s'agit de l'intitulé « Urbanisme : acquisition de l'immeuble situé place de la halle (radio Dragon) ». Suite à la volonté du propriétaire de vendre cette habitation où radio dragon occupe les locaux, la commune décide donc de faire l'acquisition de l'immeuble pour ouvrir une maison des associations. Ceci dans le but de fournir des outils et des locaux aux associations qui le souhaiteraient mais également de permettre à radio dragon de continuer d'occuper les locaux. Montant de l'opération, environ 200 000 euros, ventilés de la façon suivante : 150 000 € pour l'achat, 10 000€ pour les frais notariaux et enfin d'après leur estimation 40 000€ de travaux d'aménagement. Un dossier a déjà été déposé pour obtenir auprès du département une subvention souhaitée de 30% sur la somme totale de l'opération.

Nous avons soumis plusieurs questions lors de ce conseil

Aucune concertation ou présentation n'a été soumise à discussion en commission urbanisme ou en conseil municipal. Nous découvrons le dossier lors du conseil municipal ! Y a-t-il eu une estimation des domaines sur le prix de vente ? Aucune réponse ne nous a été donnée,...

Nous pensions que le prix était relativement élevé. Le maire nous répond qu'il a estimé que le prix reflète bien le prix du marché et que le propriétaire fait un cadeau car il pouvait le vendre bien plus cher s'il l'avait souhaité, mais il a préféré faire la vente avec la mairie

Au-delà du prix d'achat, quelle serait l'estimation des charges d'entretien et de fonctionnement ?

Nous avons également soulevé la question qui, à notre sens est fondamentale : le bâtiment n'est absolument pas adapté à la création d'une maison des associations.

L'habitation est en étage sur de très petites surfaces exigües (environ 40M2 par étage), il y a une forte impossibilité d'accès

aux PMR et des difficultés accrues d'accès pour les personnes âgées.

Le coût des travaux nous paraît largement sous-estimé (isolation, électricité aménagements divers, combles et couts des travaux de mise en conformité de sécurité).

La possibilité d'acheter le bâtiment des impôts nous apparaissait beaucoup plus judicieux d'autant plus qu'il jouxte le centre culturel, ce qui offre bien davantage de facilités et possibilités d'agencement pour créer un pôle culturel et associatif cohérent. Le maire nous précise que d'après les informations en sa possession la communauté de communes, propriétaire du bâtiment, ne souhaiterait pas vendre, contredisant nos propres infos, puisqu'à ce jour, aucune décision définitive n'a été prise par la CDCT.

Autre point quelque peu nébuleux : l'obtention de la subvention de 30% auprès du département ne pouvait se faire si un des occupants était susceptible de payer une location, ce qui était le cas de Radio Dragon. Solution au problème Radio Dragon ne paierait plus de location mais s'acquitterait d'une « redevance » fixée à 5000€ par an (quelle est le montant de la location actuelle de radio Dragon ?). Cette somme permettrait selon le maire de faire face aux annuités d'un emprunt éventuel pour cet achat.

Sans l'occupation des locaux par Radio Dragon la municipalité aurait elle fait l'acquisition de ce bâtiment. La réponse est sans aucun doute non. Bien d'autres bâtiments se sont vendus sans que la commune ait fait valoir son droit de préemption.

Nous avons demandé un report et une réflexion sur cette opération. La réponse a été sans appel : impossible car la signature notariale étant déjà programmée la semaine suivant le conseil municipal du 22 septembre.

Après notre intervention, et qu'après qu'aucun conseiller ne prenne la parole ; la délibération dans un silence assourdissant a été soumise au conseil qui sans surprise et sans sourcilier a été votée par les douze conseillers de la majorité.

Nous nous interrogeons de plus en plus sur l'ouverture de la municipalité en place quant à la prise de décision. Comment peut-on encore parler de participation de la population quand, au sein même de l'équipe municipale, celle-ci n'est pas de mise !

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

A la lecture du titre de cette rubrique, vous pourriez penser être dans la rubrique cinéma du TUM. Il n'en est rien.

Pourquoi ce titre ?

Depuis plusieurs semaines, des décisions municipales étonnent et surprennent les mensoises et mensois. Pour rappel, création d'une commission quelque peu opaque nommée cynorhodon où seules les personnes habilitées pour avoir apporté leur soutien à la majorité peuvent y prétendre.

Pour les autres circulez, il n'y a rien à voir. Puis lors du dernier conseil municipal, nous devons voter une délibération pour l'achat de la maison dite « radio dragon » sans aucune consultation ou concertation au préalable comme vous avez pu le lire dans la rubrique ci-dessus. Dernièrement, beaucoup découvrent à la une des nouvelles du pays (subventionnées par la mairie ?) qu'un collectif s'est créé à Mens. Celui-ci se nomme « CREME » autrement dit « Collectif de Réflexion des Entrée de Mens » excusez du peu !

C'est un regroupement citoyen qui n'a pas de structure juridique

dixit l'adjoint à l'urbanisme.

Ce qui n'empêche pas celui-ci de demander au maire de sanctionner l'entreprise Gros pour n'avoir pas respecté les directives du PLU et de revoir le projet de construction bien que la mairie ait délivré un permis de construire. Le maire a suivi la demande du collectif et a fait établir un constat d'huissier et un procès-verbal avec copie envoyée aux instances juridiques. Si dans le domaine associatif, la mairie apporte un soutien sans faille, force est de constater que pour le domaine économique il n'est pas de même ? Faut-il rappeler à notre municipalité l'importance des artisans, commerçants, entreprises, du monde économique, eux qui ne cessent de nous répéter la place vitale du monde associatif. Faut-il leur rappeler qu'il n'y a pas de domaine associatif fort sans un domaine économique tout aussi important et fort. Nous constatons que les quelques commissions ou autres collectifs donnent le tempo des actions à mener au maire et son conseil. Le maire entend t-il donner plus d'importance à ce système de "vigilance" qu'aux commissions qui ont été officiellement proclamées comme organes d'information, réflexions, concertation et propositions au début du mandat. Affaires à suivre



COUP DE CŒUR OU COUP DE GUEULE, PROPOSITIONS, QUESTIONS, CRITIQUES...

Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères environ (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.



LA VIE DU TUM, L'AVIS DE L'ÉQUIPE DU TUM

En octobre, la rédaction aura reçu un certain nombre de courriers concernant un sujet qui fait actuellement polémique dans le village et dont certains aspects sont soumis à des questions juridiques en cours.

Certains courriers faisaient les louanges des travaux entrepris par Gros Immobilier, près de la déchèterie sur la Z.A. du ruisseau, d'autres en faisaient la critique, d'autres encore se voulaient informatifs.

- La page 15, consacrée aux courriers des lecteurs, ne pouvant physiquement pas les accueillir tous, alors lesquels choisir ?

- La question de la vocation même de cette page s'est posée à nous :

Est-ce un lieu de débat ? Mais, d'abord, est-ce un lieu ? Qu'est-ce que le débat, alors ?

La définition du débat rejoint la notion de DISCUSSION, de DIALOGUE, d'ÉCHANGE et de CONFRONTATION des idées plus ou moins divergentes.

Or, l'essence même d'un courrier du lectorat est l'adresse unilatérale : une personne écrit, on publie. Parfois certaines publications répondent à ce courrier, ici nous n'avons pas cette vocation.

Le dialogue, la discussion implique forcément un échange relativement direct selon le nombre de participant·e·s. Alors, quid du débat dans une revue municipale où à un mois d'écart l'on se répond par voie de courrier des lecteurs de 1000 caractères ?

- Mais peut-être que la vraie question est : quid du DÉBAT PUBLIC dans le village ?

Nous n'avons pas, convenons-en, de lieu réel du débat à ce jour. Des espaces participatifs, groupes de travail, existent certes, mais la place publique n'est pas organisée pour le Forum.

D'autant plus depuis que nous subissons toutes et tous une crise épidémique qui n'a pas permis cela depuis le début de ce mandat...

Alors, bientôt un tel espace à Mens ?

Un lieu où nous apprendrions à nous rencontrer et de fait à nous connaître les unes et les autres, que nos voix opposées, divergentes façonnent des voies communes ? Que naisse un espace de débat, qui à terme, sans nul doute, deviendrait un lieu d'échange et de partage, avec nos communs et nos irréconciliables, exprimés.

Après deux années enfermées, distancées, en 2022, on dialogue de vive voix ?

Note : L'intégralité des courriers reçus est disponible à la consultation à l'accueil de la mairie.

★ **Rappel...** Vous avez dans vos tiroirs de belles photos de Mens et sa région ? Des souvenirs de beaux moments passés ou du passé ? Merci de nous envoyer les fichiers en haute définition (300 dpi) pour publication en UNE dans un des prochains TUM.

DÉCÈS

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles de :

- M BARBE Camille décédé le 21/09/2021
- Mme FAURE Alette épouse ZANDER décédée le 4/10/2021
- Mme DUPUY Yvette décédée le 12/10/2021
- M BOUCHE Claude décédé le 12/10/2021

NAISSANCES :

- ANTTILA Cléo, Sirkka née le 25/09/2021

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- 16/11 à 18h30



le portrait du mois...



FRÉDÉRIC DUMOLARD

Directeur du Musée du Trièves (MdT)

« Un musée à destination des habitants pour qu'ils s'approprient leur patrimoine, clé de compréhension de leur territoire. »

Frédéric a fait ses premiers pas au musée en 2012, dans le cadre d'un stage de fin de master pro « Valorisation et médiation des patrimoines ». Il était alors en binôme avec Sophie Martinez qu'il remplacera finalement à son départ en janvier 2014. À temps partiel d'abord, à temps plein aujourd'hui avec pour missions : la vie du Musée, la gestion du Fonds documentaire trièvois, l'animation du patrimoine matériel et immatériel, culturel et naturel.

Le MdT, créé en 1999 suite à l'inventaire du patrimoine du Trièves en 1996, fait partie du Pôle Culture et Patrimoine de la Communauté de communes du Trièves, employeur de Frédéric, qui en assure le fonctionnement avec l'association des Amis du Musée. Cette dernière a un rôle très contributif, assurant le travail de recherche des expositions temporaires, des conférences et des permanences.

Pour les 20 ans du Musée, Frédéric a piloté avec un muséographe, et la contribution des habitants, le Projet Scientifique et Culturel, qui a réaffirmé certaines missions. Une des priorités dégagée: le rôle de tête de réseau des musées (Espace Giono à Lalley et Atelier Gilioli à St Martin de la Cluze), des acteurs du patrimoine et des associations (dont Culture et montagne, Les amis de la vallée de la Gresse, Gresse en Vercors Histoire et patrimoine, Les Amis du Musée du T.).

Pour Frédéric, par ses activités le musée se rapprocherait d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, pour mieux percevoir, comprendre et protéger un patrimoine très préservé : au-delà des expositions du musée, il est présent partout dans le Trièves.

Parmi ces réalisations, le sentier découverte à Lalley où l'on retrouve des reproductions de tableaux d'Edith Berger là où elle les a peints, avec quelques citations de Jean Giono.

Le MdT est « un musée de société, qui parle d'aujourd'hui et pas seulement du passé, tourné vers les territoires alentours et riche des apports de toutes et tous ! ».

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE DÉCEMBRE : LUNDI 15 NOVEMBRE. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mairie-de-mens.fr